

Séance du 17 septembre 2026

Nombre

Conseillers	
en exercice	15
Présents	13
Votants	13
Absents	2

Date de convocation
11/09/2026

Date d'affichage
11/09/2026

L'an deux mille vingt-six, le 17 septembre à 18h15, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur Gérald MISSOUR.

Étaient présents : Monsieur AZNAR Didier, Monsieur COMBA Jean-Bernard, Madame LAFFUITTE Camille, Monsieur MISSOUR Gérald, Madame BARBIN Tanya, Monsieur MARTINEZ Thierry, Monsieur COLOMBELLE Frédéric, Madame AGUILAR Catherine, Madame GISSINGER Sylviane, Monsieur ANASTASY William, Madame MAURIN Manon, Monsieur DELATTRE Aymeric, Madame PONS Dorine.

Procurations :

Absents excusés : Madame MAHEO Stéphanie, Monsieur HENRY Claude.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Didier AZNAR est nommé secrétaire de séance.

Objet : Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment à l'article L 2121-8, l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur dans les six mois de son installation.

Considérant qu'un projet a été élaboré en ce sens comportant un certain nombre de dispositions relatives au fonctionnement de l'assemblée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

ADOpte le règlement intérieur du Conseil Municipal de la Commune de Saint-Nazaire, joint en annexe.

Et ont signé les membres présents,
Fait et délibéré à Saint-Nazaire les jours, mois et an susdits,

Le Secrétaire,
Didier AZNAR



Le Maire,
Gérald MISSOUR



G. MISSOUR